

Stop pub

Tous les jours ou presque, nos boîtes aux lettres sont remplies par de nombreux prospectus, publicités ou journaux gratuits, sans être spécifiquement adressés à leurs destinataires. Ces documents finissent souvent à la poubelle sans avoir été lus !

Sur le territoire du Grand Orly Seine Bièvre, on estime que chaque habitant reçoit ainsi 14 kg par an de prospectus.

Comment faire maigrir les boîtes aux lettres ?

Toute personne ne désirant plus recevoir d'imprimés publicitaires dans sa boîte aux lettres peut y coller un autocollant **"Stop Pub"**.



Le distributeur a l'obligation de respecter cette volonté. Le non-respect de l'autocollant fait l'objet d'une amende de 450 €.

Les syndicats ou gardiens ne peuvent retirer le "Stop pub" que si le règlement intérieur de l'immeuble interdit de modifier l'aspect visuel des boîtes aux lettres.

Vous pouvez récupérer un visuel Stop pub à l'accueil de votre Mairie.



Bâtiment Askia
11 avenue Henri
Farman
BP748
94 398 Orly
aéroport
Cedex

📞 01 78 18 22
22